



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 19/12/19

Reçu en Préfecture le : 24/12/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 18 décembre 2019
D-2019/595

Aujourd'hui 18 décembre 2019, à 15h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Présidence de Monsieur Fabien ROBERT de 18H30 à 18h35

Etaient Présents :

Monsieur Nicolas FLORIAN, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne WALRYCK, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSE, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Chantal FRATTI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur François JAY,
Madame Solène COUCAUD-CHAZAL présente jusqu'à 17h00, Madame Anne BREZILLON présente jusqu'à 17h15, Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 18h35

Excusés :

Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Catherine BOUILHET

Transformations et ouvertures de postes - Mise à jour du tableau des effectifs - Décision. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Pour rappel, les tableaux des effectifs, qui ont été présentés lors du Comité Technique du 14 février 2019, relèvent d'une obligation réglementaire. Ils constituent la liste par filière, par cadre d'emplois, des postes ouverts budgétairement, pourvus ou non, distingués selon qu'ils sont à temps complet ou à temps non complet.

Ces tableaux évoluent tout au long de l'année tant en fonction des différents projets menés que des évolutions des besoins de la Collectivité.

Afin d'optimiser le fonctionnement des services municipaux, il apparaît nécessaire de procéder à une adaptation de certains effectifs.

Direction générale éducation, sports et société

DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE ET DES FAMILLES

Lors de la réorganisation du Service familles et parentalité présenté au cours du Comité Technique du 09 avril 2019, il a été présenté la fiche de poste d'accueillant – psychomotricien, ouvert au cadre d'emplois des techniciens paramédicaux – catégorie B.

Suite à une erreur matérielle, l'un des postes de psychomotricien a été présenté en catégorie A. Aussi, et afin de rendre conforme ce poste au tableau des effectifs et au cadre d'emplois correspondant, il est proposé la transformation du poste de psychomotricien (Parentèle) afin de l'ouvrir sur le cadre d'emplois des techniciens paramédicaux – catégorie B.

Direction générale des affaires culturelles

DIRECTION GENERALE ADJOINTE RESSOURCES, DEVELOPPEMENT ET PARTENARIATS

Création de deux postes :

- Un poste de gestionnaire technique des espaces culturels – régisseur plateau technicien polyvalent (catégorie C – cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux),
- Un poste d'assistant de production et de suivi administratif (catégorie C – cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux).

MUSEE DES ARTS DECORATIFS ET DU DESIGN

L'organisation actuelle du Musée des arts décoratifs et du design de Bordeaux a été mise en place à l'issue du Comité technique paritaire du 26 avril 2011.

En 2013, l'arrivée d'une nouvelle directrice va faire évoluer les missions du musée et des agents pour parvenir à faire du Musée un établissement plus visible.

Pour y parvenir, des transformations de postes sont nécessaires :

- **Transformation d'un poste d'assistant à la régie des œuvres (catégorie B – cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques) en poste de collaborateur à la régie des collections et des expositions (catégorie C – cadre d'emplois des adjoints du patrimoine et des adjoints techniques)**

Les missions ont évolué avec le déménagement des réserves qui est en cours et qui devrait se terminer en 2020. La régie a besoin d'un agent capable de porter et manipuler les œuvres en collaboration avec le service technique.

Un nouveau lieu de stockage, qui n'est plus sur le même site que le musée, va nécessiter de plus nombreuses manutentions d'où le besoin pour la régie d'un collaborateur.

- **Transformation d'un poste de designer (catégorie B – cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques) en poste de chargé de la production d'expositions et d'évènements (catégorie A – cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine)**

Le poste de catégorie B, qui concernait uniquement le graphisme, va se transformer en poste de chargé de la production d'expositions et d'évènements. Les missions liées à ce poste transformé en catégorie A ne seront plus des missions essentiellement de graphisme et de création graphique, mais des missions de suivi des expositions. Le titulaire du poste prendra part aux prises de décisions avec la direction du musée sur des propositions de créations et de réalisation d'évènements en collaboration avec les équipes du musée et les prestataires externes du musée.

Compte-tenu de la spécificité des missions de ce poste, l'administration envisage de pouvoir recourir à des agents non-titulaires.

Direction Générale Solidarité et Citoyenneté

DIRECTION ACCUEIL ET CITOYENNETÉ

La démarche de projet de service au sein de la vie citoyenne se poursuit. La précédente étape date de septembre 2018, et consistait à la mise en œuvre d'un nouvel organigramme.

Après une année de fonctionnement, il apparaît nécessaire de procéder à un ajustement de ce dernier pour remédier à des dysfonctionnements constatés et partagés par l'équipe. Les principales modifications concernent le Service accueil et formalités mais ont quelques répercussions sur d'autres services.

- **Création de deux postes de responsables d'unité (catégorie C – Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux)**

Pour le Centre mairies de quartier, il apparaît que la charge de travail ne permet pas de réaliser correctement les deux missions. Aussi, il est proposé de confier la mission de responsable de centre à l'agent chargé de la coordination qui, pour assumer correctement ces missions, se voit déchargé de toute activité de guichet sauf exception. En termes de ressources humaines, le projet consiste donc à transformer le poste actuel de coordinateur.

- **Transformation d'un poste de coordinateur (catégorie C – cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux) en responsable de centre (catégorie B – cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux)**

PÔLE PRÉVENTION :

Au regard de l'ensemble des missions et actions menées dans les quartiers, la création d'un poste de chargé de mission supplémentaire, permettrait de couvrir l'ensemble des missions du pôle prévention.

- Création d'un poste de chargé.e de mission prévention (catégorie A – cadre d'emplois des attachés territoriaux)

Compte-tenu de la spécificité des missions, l'administration envisage de pouvoir recourir à des agents non-titulaires.

SERVICE RESSOURCES ET POLITIQUES TRANSVERSES

Ce service regroupe en premier lieu les fonctions ressource du service. Cela correspond à l'équipe de 3 agents en charge du suivi finances, RH, administratif et logistique de l'ensemble des équipes opérationnelles. Le service regroupe l'ensemble des missions thématiques transverses : insertion / ESS ; Coordination Pacte et CAF ; Santé et Réussite Educative. Le fait de regrouper en un seul service ces différentes missions permet d'identifier un ensemble cohérent de ressources thématiques mobilisables en interne comme en externe. Pour cela, il est demandé la création d'un poste.

- Création d'un poste de chargé.e de mission santé (catégorie A – cadre d'emplois des attachés territoriaux)

Compte-tenu de la spécificité des missions, l'administration envisage de pouvoir recourir à des agents non-titulaires.

SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE ET QUARTIERS

La création des postes de coordination des maisons du projet s'est faite avec un double objectif :

- Renforcer le lien projet urbain / projet social tel que cela est attendu dans le contrat de ville. Le projet urbain étant un outil du projet social du quartier et non l'inverse.
- Renforcer l'équipe de coordination des chefs de projet quartiers avec 2 agents de plus.

Cette équation s'est en partie réalisée mais sur la base de deux postes de catégorie B.

Cette équation RH atteint aujourd'hui ses limites puisqu'il est demandé aux agents des maisons du projet d'être à la fois garants de l'animation du projet urbain mais aussi de coordonner les actions du contrat de ville et le réseau d'acteurs locaux. A mission équivalente, ils ne bénéficient pas du même statut ni des mêmes conditions. Comme cela a été fait sur deux postes de chefs de projet territoriaux en 2018, il est demandé l'uniformisation des profils de postes et des cadres d'emplois pour ces deux chargés de mission.

- Transformation de deux postes de chargé.es de projet (catégorie B – cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux) en deux postes de chef.fe de projet développement territorial (catégorie A - cadre d'emplois des attachés territoriaux).

Le tableau annexé dresse ainsi les modifications proposées pour optimiser le fonctionnement des services municipaux.

L'avis du Comité Technique ayant été requis, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Adopter les conclusions et mesures qui précèdent,
- Accepter les ouvertures et les transformations de postes et autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de recrutement si ces postes étaient pourvus par des agents non titulaires,
- Autoriser Monsieur le Maire à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget (chapitre globalisé 012).

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 18 décembre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE

Modifications du tableau des effectifs et des postes

Action	Situation actuelle du poste					Situation future du poste				
	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emploi	Catégorie	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emploi	Catégorie
Transformation de poste	Accueillant - psychomotricien	DGESS	Direction de la petite enfance et des familles	Cadre de santé infirmiers et techniciens paramédicaux	A	Accueillant - psychomotricien	DGESS	Direction de la petite enfance et des familles	Techniciens paramédicaux	B
Transformation de poste	Assistant à la régie des collections	DGAC	Musée des Arts Décoratifs et du design	Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	Collaborateur à la régie des collections et des expositions	DGAC	Musée des Arts Décoratifs et du design	Adjointes du patrimoine/ adjointes techniques	C
Transformation de poste	Designer en charge de la production et du suivi du montage des expositions	DGAC	Musée des Arts Décoratifs et du design	Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	Chargé de la production d'expositions et d'évènements	DGAC	Musée des Arts Décoratifs et du design	Attachés de conservation territoriaux	A
Création de poste						Gestionnaire technique des espaces culturels –régisseur plateau technicien polyvalent	DGAC	Direction Générale Adjointe ressources, développement et partenariats	Agents de maîtrise territoriaux	C
Création de poste						Assistant.e de production et de suivi administratif	DGAC	Direction Générale Adjointe ressources, développement et partenariats	Adjointes administratifs territoriaux	C
Création de poste	Responsable d'unité	DGSC	Direction de l'accueil et de la citoyenneté	Adjointes administratifs territoriaux	C	Responsable d'unité	DGSC	Direction de l'accueil et de la citoyenneté	Adjointes administratifs territoriaux	C
Création de poste	Responsable d'unité	DGSC	Direction de l'accueil et de la citoyenneté	Adjointes administratifs territoriaux	C	Responsable d'unité	DGSC	Direction de l'accueil et de la citoyenneté	Adjointes administratifs territoriaux	C
Transformation de poste	Responsable de centre	DGSC	Direction de l'accueil et de la citoyenneté	Rédacteurs territoriaux	B	Responsable de centre	DGSC	Direction de l'accueil et de la citoyenneté	Rédacteurs territoriaux	B
Création de poste	Chargé.e de mission prévention	DGSC	Direction du développement social urbain	Attachés territoriaux	A	Chargé.e de mission prévention	DGSC	Direction du développement social urbain	Attachés territoriaux	A
Création de poste	Chargé.e de mission santé	DGSC	Direction du développement social urbain	Attachés territoriaux	A	Chargé.e de mission santé	DGSC	Direction du développement social urbain	Attachés territoriaux	A
Transformation de poste	Chargé.e de projet	DGSC	Direction du développement social urbain	Rédacteurs territoriaux	B	Chef de projet développement territorial	DGSC	Direction du développement social urbain	Attachés territoriaux	A
Transformation de poste	Chargé.e de projet	DGSC	Direction du développement social urbain	Rédacteurs territoriaux	B	Chef de projet développement territorial	DGSC	Direction du développement social	Attachés territoriaux	A